

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

400^e point GastroVert : un cap franchi pour le tri des déchets ménagers

Monthey, le 13 mars 2025,

Satom SA célèbre une nouvelle étape dans le déploiement du système GastroVert avec l'installation du 400^e point de collecte sur la commune de Vernayaz. Ce jalon illustre non seulement le succès de ce dispositif, mais aussi son rôle essentiel dans l'amélioration de la gestion des déchets ménagers. Depuis l'installation du premier point de collecte en 2017, Satom s'est engagé activement à promouvoir une gestion plus durable des biodéchets. Grâce à GastroVert, les déchets alimentaires sont mieux triés et valorisés, réduisant ainsi la quantité de déchets ménagers incinérés et favorisant une approche plus respectueuse de l'environnement.

GastroVert : une solution éprouvée pour la collecte des déchets alimentaires

GastroVert est une solution de collecte des biodéchets développée par Satom SA, permettant aux ménages et aux professionnels de la restauration de séparer facilement leurs déchets alimentaires du reste des ordures ménagères. Les biodéchets ainsi collectés sont ensuite transformés en ressources valorisables telles que du biogaz, de l'électricité et du compost.

Le système repose sur des infrastructures adaptées aux besoins des particuliers et des entreprises, comprenant des bacs spécifiques et un service de ramassage optimisé pour assurer une gestion efficace des biodéchets. En facilitant le tri à la source, GastroVert contribue directement à la réduction des déchets incinérés et à la transition vers une économie circulaire plus durable.

Une nécessité pour la commune de Vernayaz

À Vernayaz, la mise en place du système GastroVert répond à une attente des citoyens. Depuis l'introduction de la taxe au sac pour les ordures ménagères, de nombreux habitants ont exprimé le besoin de disposer d'une solution dédiée aux déchets alimentaires. Convaincu par l'efficacité du dispositif, le Conseil communal a activement travaillé pour rendre ce service possible.

Depuis mars 2025, la commune a déployé cinq points de collecte sur son territoire afin de répondre à cette demande croissante. Le point de collecte situé à Miéville marque une étape symbolique, puisqu'il s'agit du 400^e installé dans la zone d'activité de Satom SA.

« Ce projet s'inscrit pleinement dans la vision de la commune pour une gestion responsable des déchets », explique Mme Sabine Fournier, conseillère communale en charge de l'environnement. **« Nous sommes conscients qu'il est impératif de mieux valoriser les déchets ménagers et d'offrir aux citoyens des solutions pratiques et efficaces. GastroVert nous permet de répondre à ces enjeux environnementaux de manière concrète. »**

Un enjeu crucial pour la gestion des déchets ménagers

La gestion des biodéchets représente un défi environnemental majeur. Aujourd'hui, environ 30 % du contenu des poubelles ménagères est constitué de déchets alimentaires, qui finissent encore trop souvent en incinération au lieu d'être valorisés. Or, incinérer ces déchets revient à brûler une ressource précieuse qui pourrait être transformée en biogaz, électricité ou compost.

Cette problématique est d'ailleurs de plus en plus constatée au cœur des débats politiques. Une interpellation récente au Grand Conseil vaudois, portée par Jean Valentin de Saussure et ses collègues, souligne la nécessité pour les collectivités de mettre en place des solutions efficaces pour la collecte et la valorisation des déchets organiques. GastroVert répond pleinement à cette problématique en offrant une alternative éprouvée et immédiatement opérationnelle, qui permet aux communes de se conformer aux attentes environnementales et aux évolutions législatives, par exemple la LPE (Loi sur la protection de l'environnement) qui introduit l'obligation du recyclage dès cette année.

GastroVert SA : une nouvelle structure pour accompagner le développement

Le 25 février 2025 a vu la naissance de GastroVert SA, une filiale issue du partenariat entre les trois usines de valorisation thermique des déchets : Satom SA, Saidef SA et enevi. Cette nouvelle entité a pour mission de développer et d'optimiser le produit GastroVert® afin d'améliorer la valorisation des déchets alimentaires et de rationaliser les transports associés.

Bien que GastroVert SA prenne en charge la gestion globale du service, Satom SA reste l'interlocuteur privilégié des communes et des clients professionnels pour tout ce qui concerne le déploiement et le suivi des solutions de collecte. La création de cette filiale ne modifie en rien les relations établies avec les collectivités locales et les entreprises.

GastroVert en chiffres

- **404** points de collecte installés
- **42** communes partenaires
- **78'008** bacs collectés en 2024
- Un potentiel de **18'000 tonnes** de biodéchets dans la zone Satom SA
- **5'482 tonnes** de déchets alimentaires collectés en 2024 (+10 % par rapport à 2023)
- **55'000 ménages** ayant utilisé le service GastroVert en 2024

Contact et informations

Jean-Philippe Christinat, Responsable GastroVert

jph.christinat@satomsa.ch

+41 (0)24 473 88 25